

# Temps de Pâques - 7e Semaine: Samedi

**Texte de l'Évangile ( Jn 21,20-25):** En se retournant, Pierre aperçoit, marchant à leur suite, le disciple que Jésus aimait. (C'est lui qui, pendant le repas, s'était penché sur la poitrine de Jésus pour lui dire: «Seigneur, quel est celui qui va te livrer?») Pierre, voyant ce disciple, dit à Jésus: «Et lui, Seigneur, que lui arrivera-t-il?». Jésus lui répond: «Si je veux qu'il reste jusqu'à ce que je vienne, est-ce ton affaire? Mais toi, suis-moi». Ainsi se répandit parmi les frères l'idée que ce disciple ne mourrait pas. Or, Jésus n'avait pas dit à Pierre: «Il ne mourra pas», mais: «Si je veux qu'il reste jusqu'à ce que je vienne, est-ce ton affaire?».

**C'est lui, le disciple qui rend témoignage de tout cela, et qui l'a rapporté par écrit, et nous savons que son témoignage est vrai. Il y a encore beaucoup d'autres choses que Jésus a faites; et s'il fallait rapporter chacune d'elles, je pense que le monde entier ne suffirait pas pour contenir les livres que l'on écrirait ainsi.**

**«C'est lui, le disciple qui rend témoignage de tout cela, et qui l'a rapporté par écrit, et nous savons que son témoignage est vrai»**

Abbé Fidel CATALÁN i Catalán  
(Terrassa, Barcelona, Espagne)

Aujourd'hui, nous lisons la dernière partie de l'Évangile de saint Jean. Il s'agit en effet, de la fin de l'appendice inséré par la communauté de Jean au texte original. En l'occurrence il s'agit d'un texte délibérément significatif. Le Seigneur ressuscité se montre à ses disciples et Il renouvelle leur adhésion, particulièrement celle de Pierre. Et ensuite l'Évangile continue avec le texte de l'Évangile d'aujourd'hui.

L'image du disciple aimé de Jésus est au centre de ce passage et même dans tout

**l'Évangile de saint Jean. Il peut faire référence à une personne concrète —Jean le disciple— ou bien il se peut qu'elle fasse référence à l'image de tout disciple bien aimé de Jésus. Quelle que soit sa signification le texte aide à donner un semblant de continuité à l'expérience vécue par les apôtres. Le Seigneur ressuscité leur affirme sa présence à coté de ceux qui Le suivent.**

**«Si je veux qu'il reste jusqu'à ce que je vienne» (Jn 21,22) cela nous donne confirmation de cette continuité bien plus qu'un élément chronologique dans l'espace et dans le temps. Le disciple bien-aimé rend témoignage de cela dans la mesure où il est conscient que le Seigneur est avec lui en toute circonstance. C'est la raison pour laquelle il peut l'écrire et sa parole est véritable, car par sa main il rend témoignage de l'expérience continue de ceux qui vivent leur mission à travers le monde en éprouvant la présence continue du Christ. Chacun d'entre nous peut devenir ce disciple bien-aimé dans la mesure où nous nous laissons guider par l'Esprit Saint car c'est l'Esprit Saint qui nous aide à découvrir à l'intérieur de nous-mêmes cette présence.**

**Ce texte nous prépare pour la fête solennelle de la Pentecôte, le don de l'Esprit Saint: «Et le Paraclet est descendu du ciel: le gardien et sanctificateur de l'Église, le régisseur des âmes, guide de ceux qui sombrent, phare des vagabonds, arbitre de ceux qui luttent et qui couronne les gagnants» (Saint Cyrille de Jérusalem).**

### ***Pensées pour l'évangile d'aujourd'hui***

•

« Les jours qui s'écoulèrent entre la résurrection du Seigneur et son ascension, mes bien-aimés, n'ont pas été dépourvus d'événements : de grands mystères y ont reçu leur confirmation, de grandes vérités y ont été révélées » (Saint Léon le Grand)

•

« Aujourd'hui encore, la suite du Christ est exigeante ; elle signifie apprendre à avoir le regard de Jésus, à le connaître intimement, à l'écouter dans la Parole et à le rencontrer dans les Sacrements ; elle signifie encore apprendre à conformer sa propre volonté à la Sienne » (Benoît XVI)

•

« Le disciple du Christ ne doit pas seulement garder la foi et en vivre, mais encore la professer, en témoigner avec assurance et la répandre : "Tous doivent être prêts à confesser le Christ devant les hommes et à le suivre sur le chemin de la Croix, au milieu des persécutions qui ne manquent jamais à l'Église" (Concile Vatican II) » (Catéchisme de l'Eglise Catholique, n° 1.816)